

Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

Les Membres prévoient intensifier les pourparlers sur l'agriculture au début de l'année prochaine

Le groupe de négociation sur l'agriculture s'est réuni le 15 novembre dans le cadre d'une séance vouée à la concurrence à l'exportation lors de laquelle le Canada a donné une présentation sur les soi-disant « affaires non résolues » de la Conférence ministérielle de Nairobi (CM10), c'est-à-dire le financement des exportations, les entreprises commerciales d'État et l'aide alimentaire internationale.

Certains pays ont appelé à la mise en place de mesures limitées, mais significatives relativement à ces enjeux, préférablement d'ici la prochaine Conférence ministérielle, qui se tiendra à Astana au Kazakhstan en juin 2020.

Le Canada a fait valoir que si les subventions à l'exportation sont éliminées, il faut mettre fin aux mesures similaires afin d'éviter de contourner les décisions prises à la CM10. Par conséquent, les Membres devraient viser des disciplines sur les entreprises commerciales d'État, particulièrement les monopoles d'exportation; améliorer la transparence de leurs programmes de financement des exportations; et réduire la période de remboursement maximale du soutien financier à l'exportation, qui est présentement de 18 mois, selon un représentant officiel ayant participé à la réunion.

De plus, les Membres devraient également envisager de bannir les restrictions à l'exportation pour les achats liés à l'aide alimentaire. Il s'agit là d'étapes de faible envergure, mais crédibles qui peuvent aider à faire avancer les négociations sur l'agriculture, a ajouté le Canada.

De nombreux pays ont soutenu la proposition, dont les États-Unis, qui appuient le besoin de transparence, affirmant que les Membres doivent mieux comprendre les enjeux afin de les régler de manière plus efficace. D'autres, cependant, ont mentionné que la priorité devrait

être accordée au soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges.

La transparence est cruciale dans ce domaine, a ajouté le président, l'ambassadeur du Guyana John Deep Ford, notant l'intérêt des Membres envers l'amélioration des disciplines relatives au pilier de la concurrence à l'exportation pour résoudre les incertitudes.

Accès aux marchés

Une discussion très intéressante sur l'accès aux marchés a été ajoutée à l'ordre du jour à la suite de la distribution de dernière minute d'un document par les États-Unis sur les enjeux propres à la mise en œuvre des tarifs, plus précisément sur l'écart entre les taux consolidés et appliqués des Membres.

Les États-Unis affirment que cet écart prévaut dans toutes les principales catégories de produits agricoles, particulièrement les boissons et le tabac, les produits laitiers et le sucre. Ils ont également mentionné que les pays en développement et ayant une économie modeste tendent à avoir un écart plus grand que leurs homologues développés et ayant des économies plus importantes. Globalement, le taux consolidé moyen de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les produits agricoles est de 54,7 %, comparativement à un taux appliqué moyen de 14,5 %, indique-t-on dans le document.

L'initiative des États-Unis a été reçue comme une contribution positive aux négociations potentielles futures sur l'accès aux marchés, même si certains ont remis en doute la méthodologie employée par les États-Unis ainsi que l'objectif d'un tel document, a affirmé un représentant officiel du commerce.

Par exemple, la Suisse a mentionné qu'il n'y a pas de méthodologie convenue pour convertir des tarifs précis en équivalent ad valorem. L'Argentine, quant à elle, a montré du doigt l'utilisation de moyennes simples, qui ne permettraient pas de mettre en lumière les problèmes liés aux crêtes tarifaires et à la progressivité tarifaire.

Le Brésil et le Japon ont saisi cette occasion pour demander aux États-Unis quelle était leur approche préférée pour aborder ces enjeux d'accès aux marchés. Les États-Unis ont répété à maintes reprises par le passé qu'ils voulaient que l'accès aux marchés soit abordé en même temps que le soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges.

Dans un mémoire antérieur portant sur le même sujet, les États-Unis affirmaient que « de plus, la fixation des réductions tarifaires par tous les pays peut apporter des gains substantiels à l'avenir sur le plan du bien-être mondial. » Ils ajoutaient que les tarifs sur les produits agricoles ont ou peuvent avoir un effet de distorsion sur les marchés mondiaux, même si, « dans certains cas, l'accès aux marchés est facilité, par exemple, par l'application de tarifs à des niveaux inférieurs aux taux consolidés ou par un accès préférentiel résultant d'accords commerciaux réciproques. »

Lors de la réunion informelle, les États-Unis ont expliqué que leur document visait à fournir une meilleure « compréhension de la situation » en ce qui concerne l'accès aux marchés. L'objectif n'est pas encore de cibler les domaines particuliers de négociation, étant donné la nécessité de mettre à jour les notifications et documents concernant l'accès aux marchés.

Cependant, ils ont déjà ciblé six domaines sur lesquels les Membres devraient se concentrer :

- (i) Tarifs consolidés vs tarifs appliqués
- (ii) Tarifs complexes
- (iii) Tarifs élevés (p. ex. crêtes tarifaires)
- (iv) Enjeux relatifs aux CT
- (v) Mesures de sauvegarde spéciales pour l'agriculture (MSSA)
- (vi) Accords commerciaux régionaux/préférentiels

Cela étant dit, les États-Unis ont évité de répondre à la question concernant leur approche préférée, affirmant seulement que l'objectif de ce document était d'approfondir la compréhension du paysage actuel de l'accès aux marchés, a affirmé un représentant officiel.

Une autre séance de bilan aura lieu les 6 et 7 décembre, lors de laquelle l'ambassadeur Ford prévoit aborder l'ordre du jour de 2019 du groupe et possiblement présenter un programme de travail précis pour l'année à venir. M. Ford a déclaré qu'il est temps d'aller au-delà de l'analyse situationnelle et de commencer à penser à adopter un état d'esprit axé sur la résolution de problèmes.

Il a pressé les Membres de voir 2019 comme une « année ministérielle ». Des avancées seront nécessaires sur les questions mentionnées ci-dessus d'ici décembre 2019 afin d'être en mesure de livrer des résultats à la CM12, a-t-il affirmé à l'ensemble des Membres. Le président a également mentionné qu'il prévoit intensifier les réunions à partir de janvier et il a demandé aux Membres de faire part de leur réflexion sur un programme de travail potentiel avant la rencontre des 6 et 7 décembre.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : producteurslaitiers.ca, producteursdepoulet.ca, producteursdoeufs.ca, leseleveursdedindonducanada.ca, chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

